

- Demande attribution Fonds de Concours auprès de l'API - Changement des chaudières dans les logements communaux de Chazeras :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de procéder au changement des chaudières des logements communaux de Chazeras, elle présente le devis établi par l'entreprise SOLUTIONS CHAUFFAGE, Antailat 63320 MEILHAUD d'un montant de 11 480,70 € HT.

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux la création par l'Agglo Pays d'Issoire d'un Fonds de concours à destination des communes adhérentes pour leurs projets d'investissement. Elle indique que le montant de ce fonds de concours pour la commune s'élève à 60 000 €. Elle informe l'assemblée que lors du conseil communautaire du 17 décembre 2020 a été voté la mise place d'un bonus environnemental sur les fonds de concours. Aussi, pour financer l'acquisition de ces deux chaudières, elle propose de déposer une demande de fonds de concours et du bonus environnemental auprès de l'API qui ne peut excéder 50% du montant du devis.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier approuve le projet et sollicite auprès de Monsieur le Président de l'Agglo Pays d'Issoire, l'attribution au titre du fonds de concours et au titre du Bonus environnemental un montant total de 5 740,35 €.

- Approbation du rapport définitif de La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Agglo Pays d'Issoire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le rapport définitif de la CLECT d'API du 17.12.2020, statuant sur le poids des charges transférées au 1^{er} janvier 2020 à l'Agglo Pays d'Issoire.

- Révision des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les nouveaux statuts de l'Agglo Pays d'Issoire adoptés par l'Agglo Pays d'Issoire dans sa réunion du 17 décembre 2020 et demande à Monsieur le Préfet du Département du Puy-de-Dôme de prendre acte de cette décision et, en la présence de la majorité qualifiée requise des communes membres, de modifier en conséquence les statuts la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » par arrêté.

- Divers :

- Location terrains communaux : trois personnes se sont manifestées pour louer les terrains communaux situés à Noyol. Il a été décidé de les recevoir en mairie et leur faire une proposition.

- Concernant le déneigement de la commune effectué par un ou des agriculteur(s), le conseil municipal a pris la décision d'offrir un panier garni.

- Chantier « Jeunesse et Reconstructions » : le conseil municipal a décidé de reprendre l'association « Jeunesse et Reconstruction » du 14 août au 4 septembre ou du 21 août au 11 septembre.

- Fourrière communale : il a été décidé d'envoyer un courrier au Président de l'Agglo Pays d'Issoire pour solliciter la mise en place de la mutualisation de la fourrière communale.

- Madame le Maire a reçu une responsable de la Poste et a vu pour faire l'adressage des hameaux et du village. Ce projet pourrait être proposé en 2022-2023

- Madame le Maire et Patrick Foury, 1^{er} adjoint ont reçu l'association « Haies » mandaté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour trouver des solutions afin d'éviter les coulées de boues qui proviennent du site du Chastel. Patrick Foury a indiqué aux conseillers que le responsable de l'association avait indiqué « qu'il ne fallait plus broyer le talus et laisser herbes et buissons pousser sur le talus », dans un premier temps.

- Patrick Foury rend compte d'une réunion avec un responsable du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour voir si les parcelles pouvaient être regroupées. Le conseil municipal a pensé qu'il fallait le laisser « en l'état » et que si des propriétaires de parcelles souhaitaient se regrouper, ils le feraient d'eux-mêmes.

Musée de la vie rurale – Jérôme Courchinoux a demandé des volontaires pour l'aider à mettre en place le musée de la vie rurale.

Animations – Morgane Rogue a proposé des décorations différentes pour les fêtes de fin d'année 2021. Une réunion aura lieu avec les membres de la commission « animations », le club des Aînés et les bénévoles qui veulent bien nous aider.